



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Jeudi 24 MAI 2018
A la salle du Conseil à
Saint-Brevin-les-Pins
A à 19h30

ORDRE DU JOUR

I - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION GENERALE

1. Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « Sud Estuaire Sauvetage Côtier Brevenoïse ».
2. Participation au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Retz 2018.
3. Ressources humaines : Modification du tableau des effectifs.

II - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI, TOURISME ET PATRIMOINE

1. Parc d'Activités Estuaire Sud à Saint-Viaud-Projet de vente d'un terrain à l'EUURL OLIVIER JEREMY.
2. Saint-Brevin-les-Pins – Projet de vente d'un terrain à Monsieur Pascal BOUTIN.
3. ZAC de la Guerche Sud à Saint-Brevin-les-Pins – Bilan annuel du concessionnaire.

III – ASSAINISSEMENT, EAU POTABLE, ENERGIE ET TRAVAUX

1. Rétrocession du réseau d'assainissement des eaux usées de la ZAC des Vannes à Saint-Père-en-Retz dans le périmètre des biens de la Communauté de Communes du Sud-Estuaire.
2. Extension et réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées sur le territoire de la Communauté de Communes du Sud-Estuaire - Programme 2016 – Avenant au marché de travaux du lot 1 – réhabilitation.
3. Commune de Frossay - aménagement des abords de l'école publique Alexis Maneyrol – Approbation du principe de l'opération et convention de co-maitrise d'ouvrage.

IV - ORDURES MENAGERES, HABITAT ET URBANISME

1. Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) – Commune de Saint-Brevin-les-Pins – Bilan de la concertation et arrêt du projet. **Dossier consultable sur demande à la CCSE.**
2. Commune de Saint-Brevin-les-Pins – Modification des périmètres de protection des abords des monuments historiques.

V – ANIMATION SPORTIVE ET EQUIPEMENTS, ECOLES DE MUSIQUE, EVENEMENTS CULTURELS, SENTIERS DE RANDONNEES ET TRANSPORT

1. Exploitation du complexe aquatique intercommunal « Aquajade » - Rapport 2017 du délégataire du service public.
2. Exploitation du complexe aquatique intercommunal « Aquajade » - Actualisation de la tarification et de la contribution financière du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019.